

ARRETE N° 006 /MINFI DU 09 NOV 2017
portant nomination des responsables au Ministère des
Finances.

LE MINISTRE DES FINANCES,

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 aout 1995 ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2011/409 du 09 décembre 2011 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2013/066 du 28 février 2013 portant organisation du Ministère des Finances ;
- Vu l'arrêté n°000598/MINFI du 02 novembre 2016 portant création et organisation des Unités Techniques de Collecte et de Contrôle du Secteur des Douanes dans les Services déconcentrés de la Direction Générale des Douanes du Ministère des Finances,

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} : Sont, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommés aux postes ci-après, au Ministère des Finances :

DIRECTION GENERALE DES DOUANES

I-SERVICES CENTRAUX

INSPECTION DES SERVICES DES DOUANES

Inspecteurs des Services :

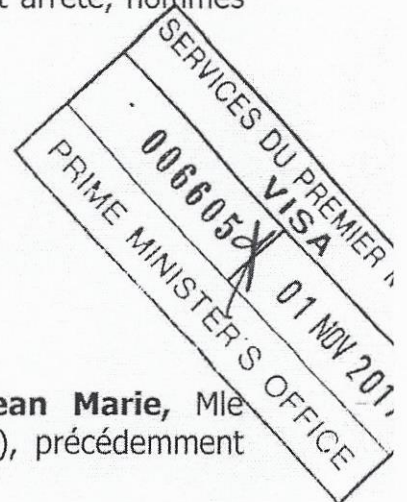
Inspecteur des Services N°1 : Monsieur **WETONDIEU Jean Marie**, Mle 537 933-N, Inspecteur Principal des Régies Financières (Douanes), précédemment Chef de Secteur des Douanes de l'Extrême Nord, poste créé.

Inspecteur des Services N°2 : Monsieur **CHEPING Guy Alain**, Mle 372 225-M, Inspecteur Principal des Régies Financières (Douanes), précédemment Chef de Bureau Principal des Douanes d'Idenau, poste créé.

Inspecteur des Services N°3 : Monsieur **MOUKAM TCHAMKAM Michel**, Mle 519660-P, Inspecteur Principal des Régies Financières (Douanes), précédemment Chef de Bureau Principal des Douanes Hors Classe de Kribi, poste créé.

Inspecteur des Services N°4 : Monsieur **OLAMA NOAH Jérôme Clément**, Mle 572 404 B, Inspecteur Principal des Régies Financières (Douanes), précédemment Chef du Bureau Principal des Douanes Hors Classe de Ngaoundéré, poste créé.

Inspecteur des Services N°5 : Monsieur **AMOUGOU OWONA Philémon**, Mle 543 105-A, Commandant des Douanes, précédemment Sous-Directeur du Fret au Secteur des Douanes du Littoral 1, poste créé.



DIVISION DES ENQUETES DOUANIERES ET DE LA SURVEILLANCE

Brigade des Enquêtes des Opérations en Régime de Droit Commun

Chef de Brigade : Monsieur **TITA AKOM Robert**, Mle 537 974-J, Inspecteur Principal des Régies Financières (Douanes), précédemment Chef de Secteur des Douanes du Littoral 2, poste créé.

Brigade des Enquêtes des Autres Régimes Douaniers

Chef de Brigade : Monsieur **MBALLA Peter ETOGO**, Mle 543 125-S, Commandant des Douanes, précédemment en service à la Direction Générale des Douanes, poste créé.

DIVISION DU RECOUVREMENT ET DES STATISTIQUES.

Brigade de Recouvrement:

Chef de Brigade : Monsieur **BAHEL Dieudonné Luther**, Mle 572 386-M, Inspecteur Principal des Régies Financières (Douanes), précédemment en service à la Direction Générale des Douanes, poste créé.

II-SERVICES DECONCENTRES

SECTEUR DES DOUANES DE L'ADAMAOUA

Chef de Secteur : Monsieur **ENDOMBA Freddy Patrick**, Mle 572 383-J, Inspecteur Principal des Régies Financières (Douanes), précédemment Chef de Bureau Principal des Douanes de Douala Port 2, poste créé.

SECTEUR DES DOUANES DU CENTRE

Chef de Secteur : Monsieur **DJEUWO Marcellin**, Mle 547 771-X, Inspecteur Principal des Régies Financières (Douanes), précédemment en service à la Direction Générale des Douanes, poste créé.

SECTEUR DES DOUANES DE L'EST

Chef de Secteur : Monsieur **NKENFUA Vincent**, Mle 537 928-V, Inspecteur Principal des Régies Financières (Douanes), précédemment Chef de Secteur des Douanes de l'Adamaoua, poste créé.

SECTEUR DES DOUANES DE L'EXTREME-NORD

Chef de Secteur : Monsieur **BIDJE Célestin**, Mle 537 923-D, Inspecteur Principal des Régies Financières (Douanes), précédemment Chef de Secteur des Douanes de l'Est, poste créé.

SECTEUR DES DOUANES DU LITTORAL I

Chef de Secteur : Monsieur **MENDOUGA Georges**, Mle 572 390-M, Inspecteur Principal des Régies Financières (Douanes), précédemment Chef de Bureau Principal des Douanes Hors Classe de Yaoundé Nsimalen, poste créé.



SECTEUR DES DOUANES DU LITTORAL II

Chef de Secteur : Monsieur **SOPHREY Hamilton FRU**, Mle 572 399-J, Inspecteur Principal des Régies Financières (Douanes), précédemment Chef de Bureau des Douanes Hors Classe d'Ekok, poste créé.

SECTEUR DES DOUANES DU NORD

Chef de Secteur : Monsieur **BELLO Séraphin**, Mle 567 241-R, Inspecteur Principal des Régies Financières (Douanes), précédemment Chef de Secteur des Douanes du Nord, poste créé.

SECTEUR DES DOUANES DU NORD-OUEST

Chef Secteur : Monsieur **MANDONG Isaac Noé**, Mle 521 824-X, Commandant des Douanes, précédemment Commandant du Groupement Actif du Littoral 2, poste créé.

SECTEUR DES DOUANES DE L'OUEST

Chef de Secteur : Monsieur **TOUKAM Jean Marie**, Mle 544 893-Y, Inspecteur Principal des Régies Financières (Douanes), précédemment en service à la Direction Générale des Douanes, poste créé.

SECTEUR DES DOUANES DU SUD I

Chef de Secteur : Madame **ILOUNGA ATEBA Marilyse, épouse FOSSI**, Mle 588 588-Y, Commandant des Douanes, précédemment en service à la Direction Générale des Douanes, poste créé.

SECTEUR DES DOUANES DU SUD II

Chef de Secteur : Monsieur **BELINGA Norbert**, Mle 537 932-E, Inspecteur Principal des Régies Financières (Douanes), précédemment Chef de Cellule de la Législation à la Direction Générale des Douanes, poste créé.

SECTEUR DES DOUANES DU SUD-OUEST

Chef de Secteur : Monsieur **AWONO MBEDE Thomas**, Mle 537 922-U, Inspecteur Principal des Régies Financières (Douanes), précédemment Sous-Directeur des Affaires Générale à la Direction Générale des Douanes, poste créé.

ARTICLE 2 : Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au journal officiel en français et en anglais.

